



BO N°51 du 23 décembre 2022

COMMUNE DE RIDDES

Mise à l'enquête publique

L'Administration communale de Riddes soumet à l'enquête publique les demandes présentées par :

Requérant(s) et auteur des plans : Technica Architecture à Haute-Nendaz
Propriétaire(s) : Flavia Caredda à la Tzoumaz
Situation : Parcelle 3608, folio 44, lieu-dit « La Crettaz » à la Tzoumaz
Située en zone à bâtir : T3, petits chalets et hors zone à bâtir forestière
Coordonnées : 2'583'837 / 1'111'504
Objet : Modifications des locaux en sous-sol

Requérant(s) et propriétaire (s) : Elodie et Jonas Carron à Riddes
Auteur des plans : Dorian Carron Architecte à Martigny
Situation : Parcelle 1970, folio 13, lieu-dit « Prés de Croix » à Riddes
Située en zone à bâtir : R1, zone habitations collectives
Coordonnées : 2'583'141 / 1'113'626
Objet : Pose de toiles d'ombrage

Requérant(s) et propriétaire (s) : Michiel De Koning à Nyon
Auteur des plans : Pellouchoud & Cie Electricité-Chauffage
Situation : Parcelle 7577, folio 24, lieu-dit « Prés Laurent » à La Tzoumaz
Située en zone à bâtir : T3, petits chalets
Coordonnées : 2'585'216 / 1'109'761
Objet : Installation d'une pompe à chaleur air/eau extérieure en remplacement d'une chaudière à mazout en dérogation à la zone réservée

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du Service des constructions. Les observations et oppositions (motivées) devront être adressées au Conseil communal dans un délai de trente jours dès la présente publication.

L'Administration communale